



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE

À propos du procès de Mazan

La Grande Loge Féminine de France, première Obédience maçonnique féminine dans le monde, remercie Madame Gisèle Pelicot pour son courage et sa dignité exemplaires qui ont permis que sorte de l'ombre, au vu du monde entier, l'ampleur des violences sexistes et sexuelles dans nos sociétés, la toxicité d'un système patriarcal trop peu souvent dénoncé et condamné.

Il y a eu un avant, il y aura un après à ce procès hors norme (51 condamnés). Madame Gisèle Pelicot a donné aux femmes du monde entier l'espoir d'être entendues et de voir leurs agresseurs punis pour leurs crimes.

En refusant de huis clos, Gisèle Pelicot a fait entrer ce procès dans l'Histoire. Il devient maintenant incontournable qu'une loi cadre, à l'image de celle qui est appliquée en Espagne, soit votée en France dans les plus brefs délais, ainsi que les moyens nécessaires à son application.

La délinquance masculine coûte chaque année 95 milliards d'euros à la nation, l'état français se doit de trouver les financements appropriés pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles, en particulier en renforçant les heures d'éducation à la vie affective pour les adolescent.es de façon que dès le plus jeune âge, les garçons soient élevés dans le respect des filles et des femmes.

Merci à Madame Gisèle Pelicot pour sa générosité qui permet aux femmes du monde entier d'espérer des relations pacifiées entre les femmes et les hommes.

CONTACT

communication@glff.org

Paris, le 22 décembre 2024

GRANDE LOGE FÉMININE DE FRANCE